

Prix :

visa : gratuit
formulaires :
de 0,60 €
à 12 € TTC

● Dynamiser et organiser son entreprise

Pour les entreprises importatrices et exportatrices

Formalités internationales

Vous souhaitez travailler avec l'étranger mais redoutez les contraintes administratives des opérations d'export ? La CCI peut vous aider à accomplir les diverses formalités nécessaires.

.....



« Avec l'aide de la CCI, je suis sûr que toutes les formalités administratives sont faites correctement. Exporter n'est plus un problème pour moi. »

.....

La CCI vous informe.

Procédures en vigueur dans et en-dehors de l'Union Européenne, contenu des divers documents à produire pour l'export, spécificités du commerce de certains produits, évolution des réglementations.

La CCI vous fournit les imprimés douaniers nécessaires aux opérations de commerce international.

Certificats de circulation de marchandises EUR 1, certificats d'origine, bordereaux de vente en détaxe, etc.

La CCI procède au traitement administratif des dossiers.

En visant et certifiant vos documents d'accompagnement de marchandises de même qu'en certifiant les signatures de nombreux actes sous seing privé, elle confère une conformité réglementaire à toutes vos démarches d'exportation.



02 47 47 20 00

La CCI Touraine à votre écoute

